



MAIRIE DE SAINT MARCELLIN EN FOREZ

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU SEANCE DU 08 FÉVRIER 2018

Affiché conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'an deux mil dix-huit, le huit février à vingt heures, le conseil municipal de la ville de Saint-Marcellin-en-Forez s'est réuni à la salle du Colombier sous la présidence de Monsieur Eric Lardon, Maire.

Etaient présents :

Eric LARDON, Hélène DE SIMONE, Antoine RODRIGUEZ, Marcelle DJOUHARA, Patrick AIVAZIAN, Charlotte DEGUIN, Alain THOLOT, Pierre PASQUIER, Jeanine ASTIER, Christiane CLUZEL, René MEASSON, Martine CHARLES, Jean-Baptiste GOUJON, Philippe ECKERT, René TETE, Arnaud DE MAZENOD, Christelle PLUCHAUD, Stéphane VILLARD, Margot SOLVIGNON, Virginie FAUVET, Sandrine GOUJON, Guy JANIN, Marc COMBETTE, Sylvie GIBERT, Denis GARBAY

Etaient absent(s), excusé(s) :

Evelyne DEHAN, Zohra DACQUIN,

Avaient donné procuration : Evelyne DEHAN à Margot SOLVIGNON, Zohra DACQUIN à Denis GARBAY

Vingt cinq conseillers (sur 27, en exercice et régulièrement convoqués) étant présents, le Conseil peut légalement se réunir et délibérer.

Délibération	IDENTITE DE LA DELIBERATION	Nature du Vote		Décision
2018-02-001	DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR	Pour :	27	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
		Contre :	0	
		Abstention :	0	
2018-02-002	DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE LA LOIRE AU TITRE DES AMENDES DE POLICE	Pour :	27	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
		Contre :	0	
		Abstention :	0	
2018-02-003	AVIS SUR LE BILAN TRIENNAL ET MODIFICATIONS DU PLAN LOCAL DE L'HABITAT N°2	Pour :	27	AVIS FAVORABLE DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE -
		Contre :	0	
		Abstention :	0	

2018-02-004	CONVENTION D'EXERCICE DU DROIT DE PECHE ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE (AAPPMA) GAULE DE LA MARE	Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE
2018-02-005	ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE POUR LA RENTREE 2018/2019	Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 2	DELIBERATION ADOPTÉE A LA MAJORITE - SEMAINE à 4 JOURS ET HORAIRE INCHANGES (8h30-11h30 et 13h30 à 16h30 pour les écoles maternelle et primaire)
2018-02-006	APPROBATION TRAVAUX DISSIMULATION BTS AVENUE CHARLES DE GAULLE	Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h04.

Le Maire,

Eric LARDON